

Pv n°03 du 06/09/2021

COMMISSION DE FOOTBALL

## Infos aux clubs

A l'attention de tous les responsables de clubs FSGT 13,

### **Protocole sanitaire :**

La Commission Départementale d'Activité Football ayant parfaitement conscience à la fois des enjeux de santé publique et des contraintes liées à la situation sanitaire actuelle, de ce fait il est décidé de mettre en application des mesures exceptionnelles visant à un équilibre entre respect de la réglementation et souplesse d'organisation.

**En ce qui concerne la mise en application du pass sanitaire obligatoire depuis le 9/08**, la CDA et la direction du comité vont interpeller les municipalités sur l'impossibilité matérielle et humaine de placer une personne à l'entrée de chaque installation pour contrôler toutes les entrées.

Par contre, la CDA décide de responsabiliser les dirigeants de club dans un cadre limité, au travers de la désignation d'un responsable protocole par équipe chargé de contrôler les pass sanitaires des membres de son équipe et staff présents sur le terrain, de s'identifier sur la feuille de match qui sera le document officiel qui attestera que tous les joueurs et dirigeants participants à la rencontre sont bien en règle avec le protocole.

De même ce responsable sera tenu de présenter les pass sanitaire en cas de demande de l'équipe adverse qui sera en droit de les réclamer, ou en cas de contrôle par les agents municipaux ou du ministère chargé des sports, avec de lourdes sanctions pour le club et le comité en cas d'infraction.

*Veillez noter qu'il revient aux organisateurs de contrôler cette conformité par le canal de l'application "TousAntiCovid verif" (à télécharger), et à ce titre le pass sanitaire ne sera pas exigé pour la délivrance d'une licence FSGT mais sera obligatoire pour l'accès aux ERP (au moins pour la durée de ces mesures) aussi nous demandons à chaque club de désigner un référent qui sera chargé de contrôler les pass sanitaires des pratiquants de son club (sur chaque entraînement ou rencontre de début de saison) et d'en répertorier la liste des participants.*

### **En ce qui concerne l'organisation, la CDA décide de plusieurs points d'assouplissement :**

. Aménagement sur les licences et participations : Il est décidé plusieurs aménagements visant à contourner les problèmes d'effectifs rencontrés par les clubs :

Possibilité de fusionner et mixer les effectifs d'adhérents de clubs différents.

Possibilité de participer aux rencontres durant tout le mois de septembre sur présentation de la licence 2020/21.

. Découpage en plusieurs phases : Il est décidé de délimiter 3 ou 4 phases autonomes dans la saison, dont une première de matchs de tests de 7 journées débutant les week-end des 10 au 13/09 puis s'achevant du 22 au 25/10, en l'attente de nouvelles mesures pour une seconde phase post pass sanitaire au 15/11, avec possibilité d'intégrer directement cette 2<sup>e</sup> phase, et les frais de droits d'engagement seront proportionnés aux phases jouées.

10 Rue Girardin – 13007 Marseille

Tél : 0491 598610 - Fax : 0491 598611 - Site internet : [www.fsgt13.com](http://www.fsgt13.com) - Courriel : [info@fsgt13.com](mailto:info@fsgt13.com)

Association n° 0133090299déclarée le 23 mars 1934 à la préfecture des BdR – SIRET 782 812 945 00031 - APE 9312Z

Agréments : Sport n° 16211 du 31 décembre 1936 - Jeunesse & Education Populaire n° 98 13 659 du 17 novembre 1998

## COURRIER

- Recevons courriels des clubs FC FIZIOS – CASE SC – CELTIC IRISH – SCO ST MARGUERITE – SYSTEM D – JSMB – AS BIANCO – HAMEAU ST LOUP – AS LA FAMILLE – ECTS – JS T JULIEN concernant la demande d'un créneau d'entraînement. Transmis à la commission des terrains.
- Recevons dossier engagement des clubs FC FIZIOS (validé), LAURIERS 13 (non validé manque réception déclaration préfecture et statut), BOULASS FC (validé).
- Recevons courriel concernant l'engagement de l'équipe SC MONTREDON BONNEVEINE. La demande est refusée. L'équipe a été dévalidée sur la saison 2020/2021, refus du club et du comité 13 FSGT.
- Recevons courriel du responsable de la coupe DELAUNE concernant l'engagement des équipes dans cette compétition. La CDA est en attente de la réunion avec le collectif DELAUNE qui aura lieu le 25 Septembre en visio. Suite à cette entrevue les fiches d'engagement seront mises en ligne à disposition des clubs intéressés.

## Licences et affiliations

### Affiliation :

Les clubs qui n'ont pas fait la pré-demande d'affiliation avant le 16/08/2021 doivent en faire la demande à [thierry@13.fsgt.org](mailto:thierry@13.fsgt.org) afin de recevoir le mail avec le lien d'activation du compte pour le site des licences <https://licence2.fsgt.org/admin/login>.

Les clubs qui ont reçu le mail du niveau fédéral peuvent faire les licences sur le site <https://licence2.fsgt.org/admin/login>.

### Licences:

Les clubs peuvent faire les demandes de licences sur le site : <https://licence2.fsgt.org/admin/login> à condition d'avoir fait la pré-demande d'affiliation avant le 16/08 ou d'en avoir fait la demande à [thierry@13.fsgt.org](mailto:thierry@13.fsgt.org). Les modalités pour valider définitivement les licences pour cette nouvelle saison, seront communiquées très bientôt.

La CDA décide de baisser les quotas licences de 18 à 16 joueurs.

Pour les matchs de préparation jusqu'à fin septembre :

- les licences 2020/2021 sont autorisées. A noter : un joueur qui avait une licence 2020/2021 peut jouer jusqu'à fin septembre dans un autre club avec cette même licence.

### Renouvellements et nouvelles licences : 2 possibilités

- Soit licences classiques : donc 2 photos et photocopie PI pour les nouveaux et licence 2020/2021 pour les anciens.
- Soit listing des licences certifié par le comité et PI sur le terrain photocopie ou original.

### Calendrier et rencontres:

La CDA décide de se laisser le temps pour démarrer le championnat, la reprise des matchs de préparation est décalée au 10 septembre 2021 pour les vétérans et au 13 septembre 2021 pour les seniors et jusqu'aux vacances octobre.

### Créneaux entrainements:

Les demandes de créneaux sont en train d'être étudiées, toute nouvelle demande doit se faire impérativement par mail.

## RP :

Suite à la réunion de la sous-commission des RP, la CDA décide de remettre tous les joueurs dans leur droit.

Sauf :

- Le joueur ETTORI Gérald du club CS VALLON suspendu jusqu'au 01/02/2027.
- Le joueur BENHACHICHE Athmane du club EMSO suspendu jusqu'au 09/02/2024.

**Un point sur les engagements**

**Vétérans vendredi anciennes équipes validées.**

SA ALLAUCH – FCN CRIMEE – ECTS – CS VALLON – GS EPARGNE – AS MARGERAY – REAL  
PADAMI A et B – CIC – HAMEAU ST LOUP – AS MAZARGUES – UGA ARDZIV A et B – OLYMPIQUE  
PEYNIER – SO SEPTEMES – ATLANTIC – SANTE AUBAGNE – VET LA CIOTAT – AS GARLABAN –  
CAM PHENIX – ES CUGES – JSMB – FC ROQUEFORT LA BEDOULE - FC ST HENRI – CAPC A et B -  
OLYMPIQUE DU MIDI – EMSO – ASM ST LOUP : 30

**Vétérans vendredi nouvelles équipes validées.**

AS LA CIOTAT –: 1

**Séniors lundi anciennes équipes validées**

CIC A, C et D – AS MARGERAY A et B – SC LA CAYOLLE – ECTS – SC BEAUDINARD – AIR BUS –  
SECURITE SOCIALE – ASCJ FELIX PYAT – CAM PHENIX – AS BIANCO – EMH ALLAUCH – MASSILIA  
DOCKERS – GS EPARGNE – SC MACCABI – FC ZUMBA – NHF- ESPACE FOOT – AS BERRE — JSMB –  
SYSTEM D A– BOCA MLLE – AS LA FAMILLE – ASM ST LOUP – AMICALE BC – SCO – FC FIZIOS –  
BOULASS FC – CASE SC : 30

**Seniors lundi nouvelles équipes validées.**

FC ST HENRI – 1

**Vendredi 10 Septembre 2021 – 1° Journée matchs amicaux VETERANS**

	SO SEPTEMES	ATLANTIC	20:00:00	BECCHINI	
	O.PEYNIER	CEPAC SPORT	20:30:00	PEYNIER	
	REAL PADAMI	SC ALLAUCH	20:00:00	PIE D'AUTRY	
	CAPC B	FCN CRIMEE	20:30:00	AMBROSIS	
	ECTS	AS MARGERAY	20:00:00	PASTOUR	
	R .LA BEDOULE	EMSO	20:30:00	BEDOULE	
	CS VALLON	CIC	20:00:00	MANELLI	
	CAM PHENIX	CAPC A	20:00:00	JOUVENE	
	JSMB	FC ST HENRI	20:00:00	ST MARCEL	
	ES CUGES	VET LA CIOTAT	20:30:00	CUGES	
	HAMEAU ST LOUP	UGA B	20:15:00	MICHELIS	
	AS MAZARGUES	AS STE AUBAGNE	20:00:00	MICHELIER	
	ASM ST LOUP	AS LA CIOTAT	20:00:00	ST LOUP	
	UGA A	O.DU MIDI	20:00:00	SEVAN	

CAP VERDIENS - FC MALPASSE - FRANCO K - PADAMI B – ASAF : En attente régularisation.

AS GARLABAN : manque affiliation

LICENCES / Licences 2020/2021 autorisées – Pièce identité pour tout nouveau joueur avec pass sanitaire ou licence 2020/2021 d'un autre club FSGT

FEUILLE DE MATCHS / Possibilité inscrire 20 joueurs sur la feuille de match uniquement pour les matchs amicaux.

Retour de la feuille de match par scan par arbitre. Communication du score par texto par l'arbitre

Adresse stade Peynier : terrain la Garenne D57A

10 Rue Girardin – 13007 Marseille

Tél : 0491 598610 - Fax : 0491 598611 - Site internet : [www.fsgt13.com](http://www.fsgt13.com) - Courriel : [info@fsgt13.com](mailto:info@fsgt13.com)

Association n° 0133090299déclarée le 23 mars 1934 à la préfecture des BdR – - SIRET 782 812 945 00031 - APE 9312Z

Agréments : Sport n° 16211 du 31 décembre 1936 - Jeunesse & Education Populaire n° 98 13 659 du 17 novembre 1998

**Lundi 13 Septembre 2021 – 1° Journée matchs amicaux SENIORS**

	CIC A	AS BIANCO	19:30:00	ROGER LEBERT	
	CIC C	NHF	19:30:00	EYNAUD	
	CIC D	SYSTEME D A	19:30:00	GD BASTIDE	
	ECTS	ZUMBA	19:30:00	PASTOUR	
	SC BEAUDINARD	JSMB	19:30:00	LA BOTTE	
	AIRBUS	AS MARGERAY A	20:00:00	MARIGNANE	
	AS BERRE	FC ST HENRI	20:00:00	BERRE	
	ESPACE FOOT	CEPAC SPORT	19:30:00	ESPERANZA	
	SC ALLAUCH	AS MARGERAY B	19:30:00	PIE D'AUTRY	
	CAM PHENIX	AS LA FAMILLE	19:30:00	JOUVENE	
	CASE SC	BOULASS FC	19:30:00	MORINI	
	ENSUES	BOCA MLLE	20:00:00	ENSUES	
	AMICALE BC	SCO STE MARGUERITE	19:30:00	ST LOUP	
	FC FIZIOS	SC LA CAYOLLE	19:30:00	PRAYET	
	MASSILIA DOCKERS	EXEMPT			

SECURITE SOCIALE - FELIX PYAT - MACCABI : manque affiliation

ASC BATARELLE - AS 8EME - ASC VIVAUX - AIX NORD - COL CAILLLOLAIS : attente régularisation

LAURIERS 13 : manque récépissé déclaration préfecture et affiliation

**LICENCES / Licences 2020/2021 autorisées – Pièce identité pour tout nouveau joueur avec pass sanitaire ou licence 2020/2021 d'un autre club FSGT**

**FEUILLE DE MATCHS / Possibilité inscrire 20 joueurs sur la feuille de match uniquement pour les matchs amicaux.**

**Retour de la feuille de match par scan par arbitre.**

\*\*\* Adresse stade Aix : 621 Route de Valcros. Code entrée portal 5413